

## OFFICIEL DE COURSE ADJOINT (OCA)

Date d'entrée en vigueur : 1 février, 2023

### **Description**

- **Joignez-vous à une équipe de bénévoles passionnés par la course à la voile.**
- Le statut d'officiel de course adjoint (OCA) est le premier des quatre niveaux de certification que Voile Canada offre aux officiels de course.
- L'officiel de course adjoint (OCA) est capable d'apporter du soutien à la direction de la course à titre de membre du Comité de course de la régata.
- L'OCA peut notamment prendre les rôles suivants : responsable de la signalisation sonore, responsable de la signalisation par pavillons, chronométreur officiel, juge de ligne et secrétaire. Toutes ces fonctions sont très importantes lors des compétitions de voile. Les officiels de course apprécient toujours de pouvoir compter sur un OCA expérimenté et enthousiaste.
- La certification est valide pour une période de quatre ans. Voir la politique 1 de SCGC.

### **Conditions**

- Réussite du Cours sur la gestion de course pour les OCA de Voile Canada d'une durée de 4 heures dispensé par un formateur spécialisé en gestion de course (FSGC) de Voile Canada.
- Le candidat accepte le code de conduite de Voile Canada.

### **Exigences du « Manuel de formation »**

- Se joindre au Comité de course!

### **Certification**

- La certification d'un OCA est gérée par le FSGC qui enregistrera le candidat avec son Association provinciale de voile (APV) ou Voile Canada.
- La certification exige que le candidat s'inscrive et accepte le code de conduite de Voile Canada (une annexe du Code de conduite de Voile Canada).



### ***Renouvellement de la Certification***

- Le renouvellement est accordé par l'APV. Voir la politique 5 de SCGC.

**À l'aide du formulaire de demande en ligne ou sur papier, soyez prêt à soumettre les renseignements suivants:**

- Le candidat doit fournir la preuve qu'il a été membre d'un comité de course lors de quatre compétitions ou plus au cours de la période de certification précédente.
- La certification exige que le candidat s'inscrive et accepte le code de conduite de Voile Canada (une annexe du Code de conduite de Voile Canada).

### ***Quel est le prochain niveau?***

Si vous aimez le travail que vous accomplissez au sein de l'équipe, vous pourriez envisager d'obtenir votre certification à titre d'officiel de course de club. L'officiel de course de club (OCC) gère les activités « sur l'eau » au sein du club.

